

Le 23 mars 2011

BAPE

Edifice Lomer-Gouin

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

Sujet: Projet: du parc éolien de Saint-Valentin dans la MRC du Haut-Richelieu

Monsieur, Madame,

Je vous fais parvenir une copie de mon mémoire et annexes

Je demeure à votre disposition, si vous avez des questions.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, Madame, mes salutations distinguées.



Raymonde Blanchette

cc. mémoire et annexes

PRÉSENTATION CONCERNANT LE PROJET
ÉOLIENNES DE SAINT-VALENTIN

Raymonde Blanchette

Il y a une dizaine d'années que je suis établie à Saint-Valentin. Je suis Montréalaise de naissance et je suis Brossardoise dans mon coeur ayant passé la majorité de ma vie active à cette endroit. Je me suis impliquée au niveau de plusieurs organismes du milieu durant toutes ses années et j'ai même osée faire de la politique municipale. Lorsque, je dis au gens de la rive-sud ou au montréalais que je demeure à Saint-Valentin, la question est rapide: Où est situé Saint-Valentin? Maintenant, je pourrai facilement localiser l'endroit en répondant: du Pont-Champlain, regardes direction sud-ouest et tu verras 25 éoliennes de la hauteur de la Place Ville-Marie, ça,c'est Saint-Valentin. Je suis à la retraite et non active dans ce milieu préférant de loin, la rive-sud et Montréal pour plusieurs raisons. Saint-Valentin, c'est l'endroit pour admirer la nature au gré des jours sans les bruits et nuisances des banlieues. Je présente un mémoire pour mes petits-enfants qui grandissent dans ce milieu et pour leurs parents qui sont venus investir en achetant le presbytère de Saint-Valentin et ouvrir un restaurant qui fonctionne superbement bien depuis 15 ans.

Le 7 mai 2007, je me suis présentée à la consultation présentée par Venterre NRG puisque le développement durable et surtout l'énergie éolienne à laquelle, je crois, me fascinait. J'ai discuté avec deux jeunes étudiantes faisaient une présentation sur les chiroptères. Je les ai informé que nous en avons beaucoup dans notre région et que j'avais un intérêt particulier à ce sujet. J'ai ensuite, discuté avec monsieur Stéphane Poirier du nombre impressionnant d'oies et bernaches dans la région lors des périodes de migration mais il ne semblait ne pas avoir de problèmes majeurs selon ses propos puisque le promoteur était un spécialiste dans ce domaine. Dans les jours qui ont suivi, monsieur Poirier (TCI) a demandé la permission d'installer une station d'écoute sur notre remise pour quelques semaines (endroit extrême de notre terrain, emplacement de la station 3).

Je ne suis absolument pas spécialiste dans le domaine mais je me questionne sur les méthodes utilisées par le promoteur en ce qui concerne l'étude des chiroptères et des oiseaux migrateurs en particulier. En mai 2007, je savais très bien que nos arbres abritaient un grand nombre de chauves-souris dont certaines espèces menacées ayant discuté en 2005 avec quelques étudiants qui avaient pris des relevés dans la région pour une étude quelconque.

Je ne suis pas convaincue que le promoteur a fait toutes les efforts et analyses pré-requises pour l'installation des stations d'écoute sur l'étendue du projet en regardant les résultats. Je suis persuadée qu'un positionnement stratégique, nous auraient divulguer des résultats très différents. Parmi les caractéristiques recherchées par les chauves-souris et adéquates pour l'installation des stations, il y a la présence de cours d'eau, d'étangs, de marais ou de lacs et la présence d'insectes.

Ces types de milieux sont des sites privilégiés pour toutes les espèces de chiroptères qui y trouvent de quoi s'alimenter (Brigham, 2007; Delorme et Devison, 1997; Francl, 2005; Lacki *et al.*, 2007b; McDuff *et al.*, 2006; Ministère du Développement durable Environnement et Parcs, 2007; Quinn et Broders, 2007; Schmidt, 2003; Yamasaki, 2005). Il est à noter que le lieu d'alimentation doit se situer à moins de 2 km du lieu abritant les chauves-souris (Barclay et Kurta, 2007; Duchamp *et al.*, 2007). Pourquoi avoir choisi, en 2009, de situer la station 5 sur le rang St-Georges près de quelques feuillus seulement. Les éoliennes seront situées à moins de 2km du Richelieu, des marécages et des feuillus matures.

A la station no. 3, nous retrouvons des érables argentés de plus de 100 ans, et le même phénomène se retrouve tout au long de la 4e ligne ainsi que près des éoliennes 8 et 13 (camping et étang d'eau. Est-ce que le promoteur a vraiment inventorié l'ensemble des habitats et cartographié les zones de concentration? Nous remarquons sur les photos transmises des emplacements, des bouleaux chétifs ou des champs ouverts sauf à la station 3. Est-ce vraiment des lieux propices d'habitats pour les chauves-souris? J'annexe (a) la description des gîtes d'été et d'hiver pour chacune des espèces de chauves-souris présentes au Québec et selon les descriptions décrites, j'en doute.

Quelle surprise lors de mon intervention auprès du BAPE, de voir apparaître soudainement une cartographie détaillée du projet incluant une légende puisqu'à ce jour dans la documentation déposée par le promoteur sur les oiseaux et les chauves-souris, ce type d'éléments raffinés n'apparaît pas et que même l'échelle de distance est erronée si nous comparons avec les cartographies autres du promoteur incluant des légendes. Est-ce que le MNRF régional a accepté le plan d'échantillonnage sous ce type de cartes (annexe b) sans aucune légende précise? Si, oui, il est préférable que je ne commente pas mais je m'inquiète du manque de communication entre les services d'un même ministère lors des études d'impact qui est évident dans ce cas au niveau de la faune aviaire.

J'ai apprécié au point 5.5 le fait que lors de la migration, c'est au site 3 et je cite *une seule préoccupation, un plus grand nombre de chauves-souris rousses a été détecté au mois d'août ce qui laisse présager qu'une certaine migration a lieu sur ce site pour cette espèce en particulier*.

Maintenant, je vous présente mes préoccupations sur le sujet:

1. Le nombre de chauve-souris cendrée en période de reproduction au site 3.
2. Toutes les espèces menacées que nous retrouvons sur notre territoire et principalement le long de la 4e ligne situé au centre du village et qui est entièrement bordé d'érable argentés, lieu d'habitats pour les chauves-souris cendrés, argentés et rousses qui seront entourés d'éoliennes.

A votre conclusion, vous écrivez en partie 6, et je ne citerai qu'une minime partie qui évoque clairement votre position. Je cite, *certaines des espèces détectées telle que la chauve-souris cendrée, la chauve-souris rousse et la chauve-souris argentée, toutes des espèces migratrices de types lasiurines, ont été affectées par d'autres projets de parc éoliens. De plus, ces espèces ont reçu le statut de ESDMV au niveau provincial (MNR 2008b). Pour prouver vos statistiques, vous avez utilisé des études en milieu forestier au lieu de milieu ouvert, ce qui me laisse perplexe quant au résultat comparatif.

Vous dites également que les turbines seront localisés en milieu ouvert, ce qui correspond à l'habitat le moins fréquenté par les chauves-souris dans le domaine du parc éolien de Saint-Valentin. Comment TransAlta peut-il tirer ce type de conclusion avec ses connaissances et expériences antérieures sur le site de Summerview en Alberta en 2006 et, 619 chauve-souris migratrices mortes. La hauteur des éoliennes est de 65 mètres à cet endroit. Ce site est situé en milieu entièrement ouvert. Je vous invite d'aller visiter le site internet de: United State Geological Survey qui démontre clairement que plus les éoliennes sont hautes, plus, il y a de fatalités. Vous trouverez également la grande partie de toutes les recherches scientifiques à ce jour sur les chiroptères et les références. Selon l'étude des biologistes Robert Barclay et Erin Baerwald (annexe c.a, c.b) à laquelle TransAlta a participé après le saccage de Summerview, prouve le contraire.

Cette étude établit clairement le phénomène de la pression des éoliennes provoquée par les palmes, sur les chiroptères dont la représentante du MNR a fait allusion lors d'une des séances du BAPE. Ce sont les espèces migratrices qui sont le plus touchés en milieu ouvert selon cette étude. J'ajoute à la documentation un article complet du Globe and Mail (annexe d) citant monsieur Jason Edworthy concernant le sujet tel qu'écrit par le Globe and Mail, voici la citation de monsieur Edworthy: * We had to be quite patient, mainly because we were started from a knowledge base that wasn't quite zero but very, very low.*

Est-ce que TransAlta croit qu'actuellement avec toutes ces nouvelles connaissances acquises (étude de monsieur Robert Barclay, biologiste et professeur à l'université de Calgary et de madame Erin Baerwald) il peut vraiment installer des éoliennes en milieu ouvert. Est-ce que comme compagnie responsable, les études sur les chiroptères et les oiseaux migrateurs (oies blanches et bernaches) répondent à vos attentes lorsque nous regardons le nombre de chauves-souris migratrices élevés, le nombre de ESDM et le dénombrement **partielles** des oies blanches et bernaches (St-Valentin, seulement en ce qui concerne la faune aviaire).

Est-ce que TransAlta agira encore une fois, après les faits. Je vous rapporte une note de TransAlta que nous pouvons trouver sur leur site internet sous biodiversité qui dit ceci: TransAlta applied the low-wind mitigation strategy to the 38 turbines in the Pincher Creek, Alberta, (Summerview Wind Turbine) study area. Based on the result, et ce point est très important, **we may** expand this practice to other wind farms with high mortality rates. Alors, est-ce la compagnie pourrait encore rencontrer les objectifs d'Hydro-Québec avec cette stratégie du *on pourrait* et non, *on appliquerait*?

Le syndrome du nez blanc chez la chauve-souris devrait être considéré (annexe e) dans le contexte du présent projet. Actuellement, le MNRF fait une étude et des recherches sur les chauves-souris au Québec (annexe f) car les chercheurs américains Thomas H. Kunz, ph.D et Jonathan D. Reichard, Ph,D ont conduit une étude sur le syndrome du nez blanc qui a été découvert en 2006 près d'Albany dans l'état de New-York. En 2009-2010, des cas furent signalés au Québec et en Ontario. Actuellement, il y a plus d'un million de chauves-souris qui sont mortes au nord-est de l'Amérique du Nord selon le USFWS (united states fish and wildlife service).

L'Amérique du Nord a subi dernièrement un problème majeur concernant les abeilles dont nous avons besoin pour notre agriculture. La source du problème était de nature humaine, un autre fois. Nous avons tous besoin des chauves-souris pour notre écosystème et l'agriculture est au première loge. Une seule chiroptère détruit à elle seul, plus de 600 insectes à l'heure. Que feraient les agriculteurs sans chauve-souris?

Je transmet les observations télémétriques du MNRF et déplacement annuel au 9 juillet 2009 concernant les faucons pèlerins (annexe: g fiche no. 74858) et la fiche no.74865 (annexe h) concernant les déplacements annuels en 2009 en regard avec la pyrague à tête blanche. Le MNRF division recherche et étude, pourrait transmettre les informations pour les années antérieurs.

Ma deuxième préoccupation concerne les bernaches et les oies blanches puisqu'au printemps et à l'automne, le ciel et les champs sont remplis. Ayant séjourné au Cap Tourmente, il y a quelques années, le nombre d'individus se posant sur la région entière, et non seulement à St-Valentin, est très élevé pour ne pas dire au moins le quart et plus des résultats totaux du Cap Tourmente. Depuis quelques années, j'invite des amis à venir dans la région lors de ce phénomène et tous sans exception, sont ravis de voir un si grand nombre d'oies et de bernaches.

Cette étude aurait dû englober les municipalités de St-Paul, Lacolle, Ste-Blaise et St-Valentin afin de nous fournir les chiffres réels de la migration. Lorsque, monsieur Daniel Bergeron, d'Environnement Canada a fait sa déclaration au BAPE, je crois qu'il avait entre les mains, la zone et non seulement St-Valentin comme décrit dans le rapport alors je comprend sa remarque *que le nombre était sous-évalué et que nous visions une possible catastrophe*.

Je ne serai pas alarmiste mais je vous transmet quelques photos prises le 20 mars 2011 à deux endroits sur le territoire de Saint-Valentin . Des photos valent mille mots. Massacre ou pas avec ces photos. Dans 30 min. le 20 mars 2011 entre 8:09 et 8:25, positionné au coin de la montée Guay, coin rang St-Joseph et petit Rang, j'ai pris en photos + de 500 oies prêt du positionnement majeur des éoliennes qui est situé au nord de la municipalité. Ensuite, je me suis dirigée sur le rang Pir-Vir vers les éoliennes 8 et 13 pour 3 min, et j'ai en photos facilement plus de 1,000 oies dans ce cours laps de temps. Nous voyons clairement la migration en forme de V et également les changements de champs par les oies blanches. J'en ai vu beaucoup plus mais les oies savent très bien se camoufler dans les nuages et je n'ai pas l'appareil photo approprié. Combien d'oies blanches et de bernaches tuerons-nous? Un cd de photos prises cette année pourra également vous être disponible qui prouvera clairement la zone de migration des oies blanches et des bernaches dans notre région. La majorité de ces photos seront prises de ma maison seulement situé au coeur du village. Sur les photos vous avez les dates et les heures de prises.

Les résidents de la région connaissent tous ce phénomène bi-annuel pour les 2 espèces et depuis bien des années sauf les élus municipaux de Saint-Valentin. Les études d'impact de certains promoteurs et les fonctionnaires des différents ministères qui ne demeurent pas dans la région ont une vague idée de ces situations mais tout ce beau monde accepte les études des promoteurs sans trop connaître le milieu (sauf Environnement Canada qui a sonné l'alarme). On ne peut pas accepter ce projet sans faire une étude complète et indépendante du promoteur et de la municipalité sur la migration des oies blanches et des bernaches dans notre région incluant les municipalités de Lacolle, Saint-Blaise, St-Paul-de l'île-aux-Noix. Il ne faut surtout pas attendre que nos ministères fassent seulement des suivis après les faits. Nous savons très bien que nous n'avons pas tous les effectifs voulus, que les budgets ne seront certainement pas alloués et que les promoteurs connaissent très bien cette science. Il est encore temps d'éviter un hécatombe soit d'oies blanches ou de bernaches pour que la filière oélieenne ne perde pas trop de plumes car je suis convaincue que ce phénomène se produira dès la première année du fonctionnement des éoliennes. On ne pourra pas utiliser les termes* Nous ne connaissons pas l'ampleur de cette migration dans la région et que personne nous en avait avisé lors des audiences du BAPE*.

J'inclus des graphiques importants pour le nombre de la population d'oies blanches et le trajet de leur migration (annexe i, j, k) dont la provenance est Management plan for greater snow geese in the Atlantic flyway dont madame Catherine Poussart, du MNRF est membre. J'inclus une photo (annexe l) prise par moi lors d'une sortie avec des amis pour l'observation des oies blanches, le 30 mars 2007 dans le champ des éoliennes 8 et 13. L'étude du promoteur nous transmet les données suivantes durant la même période qui sont de 0, le 28 mars, 0, le 29 mars et ensuite nous avons un relevé 5 avril totalisant 836 et le 6 avril un nombre de 1542 pour un grand total printannier de 3 056.

Je vous inclue le tableau 3.16 (annexe m) du promoteur indiquant les dates des relevés et la figure 1 (annexe n) indiquant les points d'observation. Ma photo représente la section ouest du point 6 emplacement des éoliennes 8 et 13 près du camping. Les oies n'arrivent pas du Richelieu pour ensuite se poser dans les champs comme le décrit le promoteur dans sa documentation. Elles arrivent du sud en haute altitude, en forme de V pour se poser dans les champs et se nourrir durant quelques jours.

Le va et vient, entre les champs, vient de toutes les directions de la région sans maintenir une

forme de V et l'altitude est moindre. En général, le territoire terrestre de la région est occupé durant un bon 15 jours et plus pour chacune des 2 espèces au printemps et à l'automne. Les oies blanches arrivent au cap Tourmente (annexe o) de la fin mars au milieu avril.

Il est dommage que je ne puisse accéder aux informations de migration d'automne 2006 d'Environnement Canada (lien informatique désuet) mais là également les dates des relevés ne coïncident pas avec la réalité du milieu car souvent les oies blanches sont ici jusqu'au début décembre et les prises de relevés se sont terminées au milieu novembre totalisant un maigre 1 420.

Je ne crois vraiment pas que ce promoteur a fait tous les efforts de bien connaître le milieu et son environnement. Si au Québec, nous en sommes rendus à faire de la prospection pour des projets éoliens (TCI) et qu'ensuite, une multi-national (TransAlta) achète le tout pour diminuer son utilisation de CO2 dans l'ouest canadien ou le vendre (annexe p), alors, bravo TRANSALTA, super stratégie économique. Et, comme dit monsieur, Steve Snyder, President and Chief Executive Officer sur le site de TransAlta à l'item TransAlta Corporation 2009 Report on Sustainability: While we recognize the value of investing in renewable energy and diversifying our portfolio, the reality is: coal remains the world's largest reliable, economical, and available source of energy. It provide 40% of the world's electricity and is deeply embedded in the global economy (annexe q).

La consultation du Bape m'a permise de voir clairement tous les aspects du projet et je me prononce contre les projets d'éoliennes sur notre territoire, je suis pour une meilleure transparence de la part du promoteur et des élus municipaux au sein d'un climat sain dans le déroulement des événements et voici la raison de mon mémoire. Je ne suis pas convaincue que le gouvernement a fait tout ses devoirs en classifiant une partie de notre territoire comme terre d'accueil pour des éoliennes sans prendre en considération la trajectoire de migration des chauves-souris, des bernaches et des oies blanches.

Le processus m'a demandé plus de 100 heures de recherche sur internet et autres en tentant de rester le plus objective possible. C'est un combat économique et politique (gouvernements provinciaux, régionaux, locaux) et non un combat sur l'environnement qui est pris en second lieu dans ces situations. Quel dommage.

Je souhaite que les élus provinciaux ne viennent surtout pas nous dire que leur décision sera prise selon le nombre de résidents de Saint-Valentin qui présenteront un mémoire ou qui signeront une pétition. La majorité des éoliennes sont positionnées aux frontières de la municipalité de Saint-Valentin ce qui affectera beaucoup plus les municipalités limitrophes que le noyau du village de Saint-Valentin. Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix est également touché directement par ce projet. De plus, une ligne de transmission verra le jour dans une autre municipalité où Hydro-Québec ne se gênera pas de faire des expropriations, si le besoin, se fait sentir. Le phénomène *pas d'éoliennes dans ma cour a été grandement appliqué sur ce projet* par le promoteur qui signe une entente avec la municipalité de Saint-Valentin mais qui situe la majorité de ses éoliennes chez les voisins. Alors, tous ces gens ont droit de parole et se sont fait entendre actuellement auprès du Bape et je souhaite que le gouvernement en tienne compte autant que des gens de Saint-Valentin.

P.S: Je continuerai à prendre des photos d'oies blanches qui sont arrivées cette année comme les autres années vers le 15 mars et les bernaches suivront. En cas de massacre, je pourrai au moins exprimer que les élus provinciaux connaissaient le phénomène de migration mais que leurs choix furent autres.

Références: sur les chiroptères, site internet: <http://www.fort.usgs.gov>

Annexes: a à q

Sélection de quelques photos du 20 mars 2011